



CODE DE CONDUITE DE L'OFFICIEL :

Aucune compétition ne peut se dérouler de façon satisfaisante sans la présence d'officiels. Un bon arbitrage assure le plaisir de jouer et la protection des participants. Pourtant, les décisions des officiels sont souvent la source de nombreuses frustrations, leur jugement fait rarement l'unanimité. Ce travail demande donc un niveau de compétence très élevé. Un officiel efficace et compétent doit donc:

- a. Connaître les règlements et leur interprétation ; se conformer aux règles énoncées ;
- b. Appliquer les règlements avec objectivité et impartialité, de façon équitable, et avec discernement ;
- c. Communiquer de manière respectueuse avec les participants ;
- d. Protéger l'intégrité de la compétition et de la sécurité des participants ;
- e. Être en état physique et mental pour remplir la tâche envisagée ;
- f. Demeurer ouvert aux critiques constructives et chercher à améliorer mes compétences et de partager mon savoir et mes expériences avec mes collègues ;
- g. Éviter de s'imposer outre mesure de manière à se mettre en évidence au détriment des participants.